



LE FIPHFP EN ÎLE-DE-FRANCE 2017

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS
ET DES CHANCES, LA PARTICIPATION
ET LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Loi du 11 février 2005

WWW. FIPHFP.FR



L'ACTION DU FONDS EN ÎLE-DE-FRANCE



**MARC DESJARDINS,
DIRECTEUR DU FIPHFP**

En 2017, le taux d'emploi légal de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique a atteint le niveau historique de 5,49 %. Cela représente plus de 240 000 agents en situation de handicap employés dans les trois versants de la Fonction publique : collectivités, hôpitaux publics et services de l'Etat. 28 260 recrutements ont été comptabilisés cette année. Ces résultats sont le fruit d'une mobilisation forte des employeurs publics pour recruter et maintenir dans leur emploi les agents. Avec 500 000 chômeurs en situation de handicap, le chemin à parcourir est encore long, aussi il est essentiel que la politique de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap soit renforcée, complétée par de nouvelles ressources, comme le propose le rapport IGAS IGF, et renouvelée tout en continuant à s'appuyer sur votre travail au quotidien pour l'insertion et contre les discriminations.

FOCUS SUR L'ÎLE-DE-FRANCE :



3.17%

fonction publique de
L'ÉTAT



6%

fonction publique
TERRITORIALE



5.26%

fonction publique
HOSPITALIÈRE

L'EMPLOI EN 2017 EN CHIFFRES

5.48%

Taux d'emploi légal dans les
trois fonctions publiques en
Île-de-France

5.49%

Taux d'emploi légal dans les
trois fonctions publiques au
niveau national

L'ACTION DU FIPHFP DANS LA RÉGION

8 104 286 €

Montant total des interventions
directes du FIPHFP en 2017
dans la région

AIDES PONCTUELLES :

615 389 €

Financés par le FIPHFP
en 2017 dans la région
via la plateforme

CONVENTIONS :

7 436 592 €

Financés par le FIPHFP en 2017 au
travers des conventions employeurs,
53 conventions actives dont
10 validées en comité local en 2017

ACCESSIBILITÉ :

52 305 €

Financés par le FIPHFP en 2017 au travers
du programme accessibilité

DES INITIATIVES MULTIPLES AU SERVICE DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le FIPHFP adhère au dispositif « Atouts pour Tous » pour faciliter l'emploi des jeunes en situation de handicap dans le secteur public

L'année 2017 a été marquée par l'adhésion du FIPHFP au dispositif « Atouts pour Tous », créé en novembre 2015 pour favoriser l'accueil des jeunes en situation de handicap dans de grandes entreprises. Parmi les partenaires historiques du dispositif mis en œuvre au sein du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), on peut citer les entreprises Airbus Defence and Space, BNP Paribas, Cap Gemini, Crédit Agricole, Manpower, Thalès, Dassault Systèmes. L'Agefiph et la Région Ile de France se sont également associées à cette démarche. À travers son engagement, le FIPHFP a vocation à favoriser le déploiement du dispositif auprès des employeurs publics. Pour ce faire, le Fonds participe aux groupes de travail à visée opérationnelle, réunissant les partenaires, autour des thèmes suivants : tutorat, information/communication, accès à l'emploi et alternance.



Le FIPHFP et la Ville de Paris renouvellent leur convention de partenariat

Le FIPHFP et la Ville de Paris ont signé fin 2017 leur quatrième convention triennale. Cette volonté de poursuivre le partenariat initié dès 2008 montre l'engagement de la Ville et l'accompagnement du FIPHFP dans la durée. Ces conventions ont permis à Paris de passer d'un taux d'emploi légal de 4,5 % en 2008 à 6,11 % à fin 2016. La réussite de la démarche est notamment garantie par une forte implication des élus, en particulier de M. Christophe Girard, adjoint en charge des ressources humaines et de M. Nicolas Nordman, adjoint en charge du handicap, qui ont signé la convention, aux côtés de Dominique Perriot, Président du Comité National du FIPHFP et Marc Desjardins, Directeur du Fonds.



Un colloque régional consacré à l'accessibilité numérique

Lundi 13 novembre 2017, plus de 200 personnes ont assisté à Paris, au sein de la Bibliothèque nationale de France, au colloque régional du FIPHFP en Ile-de-France. Organisé en ouverture de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, cet événement était consacré à l'accessibilité numérique. À travers trois tables rondes, les intervenants présents ont démontré la nécessaire implication des employeurs sur ce volet qui peut constituer un véritable obstacle au travail des personnes en situation de handicap. Lorsque l'accessibilité est bien prise en compte, les outils numériques peuvent au contraire être sources d'opportunités pour l'ensemble des



LE FIPHFP : COMMENT ÇA MARCHE ?

« Le FIPHFP est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget. » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006)

COMITÉ NATIONAL

Définit les orientations stratégiques, vote le budget et approuve les conventions nationales.

Président

Dominique Perriot

Vice-Présidents

Agnès Duguet

Florian Guzdek

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Prépare et met en oeuvre les délibérations du Comité national.

Directeur

Marc Desjardins

Directrice adjointe

Hélène Berenguier

Secrétaire générale

Christelle de Batz

Déléguée aux employeurs nationaux et aux partenariats

Nathalie Dross-Lejard

COMITÉ LOCAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Valide les conventions avec les employeurs régionaux.

Favorise une approche territoriale de la mise en oeuvre de la politique handicap.

LE DÉLÉGUÉ TERRITORIAL AU HANDICAP (DTH)

Le DTH est le représentant du Fonds et le relais de proximité du gestionnaire administratif sur les territoires.

Il anime le Comité local, va à la rencontre des employeurs publics, les aide à développer leur politique en faveur des personnes en situation de handicap et les accompagne lors des conventionnements.

Pilote du Handi-Pacte, il met en oeuvre, aux côtés des services de l'Etat, la politique handicap en région.

LE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF : CAISSE DES DÉPÔTS

Assure la gestion administrative et opérationnelle du FIPHFP ainsi que son secrétariat administratif, au niveau national comme au niveau local.

GRUPE



PARTENARIATS



LE DÉLÉGUÉ TERRITORIAL AU HANDICAP EN ACTIONS

Christophe DEFER

L'interlocuteur des employeurs publics en Île-de-France :
christophe.defer@caissedesdepots.fr



En 2017, ce sont 11 conventions qui ont été validées en Comité local, tant avec des collectivités territoriales que des centres hospitaliers ou des universités. Le montant total accordé par le FIPHFP dépasse les 11 millions d'euros, l'investissement des employeurs atteint quant à lui 8,1 millions, montrant l'importance qui est accordée à la politique handicap. C'est donc un effort commun de près de 20 millions qui est engagé pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique en région Île-de-France. Signe encourageant, dans la plupart des cas, il s'agissait de renouvellements de convention, preuve de l'intérêt porté à la continuité de cette politique par l'ensemble des partenaires.

Cette année a été marquée par plusieurs changements dans la structuration du réseau sur le territoire. Tout d'abord, le départ de Claude Payrard, Délégué territorial au handicap du FIPHFP, apprécié de tous depuis de nombreuses années. Appelé à de nouvelles fonctions, je tenais, au nom de tous les membres du Comité local, à lui rendre un chaleureux hommage pour avoir démarré puis développé avec succès les activités du FIPHFP en Île-de-France. Ensuite, le changement de Handi-Pacte. Suite à un appel d'offres, le Handi-Pacte deuxième génération est désormais animé par le Cabinet Arthur Hunt et Agir'H. De nombreux chantiers sont en cours et viendront consolider un peu plus l'animation territoriale et les échanges de bonnes pratiques entre employeurs publics. Enfin, suite à la loi Travail de 2016, un appel à projet a conduit à signer des conventions avec 8 Organismes de placement spécialisés (une par département) de façon à assurer le maillage du territoire francilien. La démarche a pour objectif de coupler les activités d'insertion (accompagner vers l'emploi) à celles de maintien (accompagner dans l'emploi). Les partenaires financeurs (DIRECCTE, Pôle emploi, Agefiph et FIPHFP) doivent dorénavant piloter l'activité qui va démarrer officiellement au 1er janvier 2018.

L'année 2017 a également permis de développer l'action en direction de l'emploi accompagné qui s'adresse à des personnes handicapées de plus de 16 ans, ayant un projet d'insertion reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Dans ce cadre, la priorité est donnée au handicap psychique. Au terme d'un bilan complet assuré par le gestionnaire, il s'agira d'accompagner tout au long du parcours les personnes concernées et ce, dans la durée. Un nouveau challenge à poursuivre sur 2018.

L'ANIMATION TERRITORIALE

Dans chaque région, les DTH s'appuient sur un Handi-Pacte territorial. Cet outil d'animation local facilite la diffusion d'informations et le partage de bonnes pratiques entre les employeurs des trois fonctions publiques.

LE COMITÉ LOCAL EN ÎLE-DE-FRANCE

► FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Le Préfet de région ou son représentant
(Président)

Titulaires

GEORGEAULT Valérie (PFRH)

BLAN Baptiste (DDCS)

LARTIGUE Thierry (DIRECCTE)

Suppléants

SALINIER Martine (PFRH)

PIOU Soizig (DDCS)

POGGI Martine (DIRECCTE)

► FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

LEROY Daniel

De la FAIRE Olivier

En cours de désignation

Suppléants

DESPRES Catherine

En cours de désignation

En cours de désignation

► FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

MOCELLIN Marie-Cécile

STIVAL Aurélien

Suppléants

LEMAIRE-BRUNEL Delphine

MARCHANDET Sophie

► ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

LALOUE Franck (CFE-CGC)

GUINOT Jean-Baptiste (CFTC)

LEMASSON Annie (FSU)

CARBONNIER Jean-Tony (FO)

LUCQUET Cécile (UNSA)

DENIS Laurence (CFTC)

BOULLE Dominique (CGT)

LOPEZ Henri (Solidaires FP)

BOYER Cynthia (FA-FP)

Suppléants

BETTIOUI Linda (CFE-CGC)

BOUMGHAR Mimia (CFTC)

CREVOT François (FSU)

CARENA Marie-Christine (FO)

LEMAN Patrick (UNSA)

SOLARCZYK Christophe (CGT)

DELARUE Thiebaut (CFTC)

DELCROIX Olivier (Solidaires FP)

TELLIER Christèle (FA-FP)

► ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

Suppléants

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

En cours de désignation

► PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

En cours de désignation

FAYO Marc-André

En cours de désignation

